



Demande d'information concernant une création d'association

Par **Ionadi**, le **16/04/2008** à **11:28**

Bonjour,

Je voudrais creer une association,mais je voudrais savoir si je peux en faire mon activité car désirant quitter ma société je ne toucherais aucune indemnités et par ailleurs je ne toucherais pas le chômage .

En fait je voudrais savoir si je peux etre rémunéré via mon association